



PROCES VERBAL REUNION de CONSEIL D'ADMINISTRATION du lundi 26 mai 2025 à 20h30

Objet : Réunion du conseil d'administration de l'association Chênes en Chœur suivant convocation par mail du 19/05/2025. Salle paroissiale de Bouxières aux Chênes.

Présents :

Mesdames Régine Damien, Léonce Jouaux, Geneviève Laurent, Nicole Joncheray, Bénédicte Monginot
Mrs Claude Besançon, Roland Bocquet, Rémi Guérard

Excusés : Pierre Vuébat et Clément LAGIER chef de Chœur

Le CA peut valablement délibérer, le quorum est atteint avec les membres présents.

► Ordre du jour :

- *Approbation du dernier CA*
- *Bilan concert pour Mayotte (frais chef de chœur et pianiste)*
- *Repas du 05 octobre (traiteur- animation par Gilles)*
- *Ramonchamp 2026 (date)*
- *Projet de Benjamin Brillaud*
- *Concerts 1^o mai à Ste Bernadette, 18 mai à Chambrey, 15 juin à Bouxières aux Chênes, 22 juin à Bouxières sous Froidmont*
- *Concerts du Téléthon le 16 novembre à Bouxières aux Chênes (lieu à définir) de Noël : le 24 novembre à Frambois et le 14 décembre à Bey sur Seille.*
- *Charges à assumer par CEC : frais de paroisse et SACEM à voir selon les cas. Ex association Héliante « réputation de pingre » !!*
- *Examen des comptes par Nicole.*
- *Propositions éventuelles des jeunes.*

En l'absence de Pierre Vuébat, le CA est présidé par Régine Damien, vice-présidente.

► Projet de Benjamin Brillaud :

Après discussion avec Nicolas Champion, président du pôle musical de Seille et Grand Couronné, Benjamin nous propose un type de concert différent, un concert avec une histoire du style « Et si on ne vous avait pas tout dit à propos de ... »

- 8 à 10 chants seraient à travailler, ils seraient accompagnés par les élèves de l'école de musique, des costumes sont disponibles à Eulmont et éventuellement à Liverdun

- plusieurs types d'implication possible selon les volontés de chacun : aide en coulisse / choristes / acteur figurant / acteur avec texte / soliste.

- si le spectacle se fait à Nomeny comme habituellement pour le pôle musical = scène disponible + sonorisation + salle gratuite

→ Le projet est approuvé à l'unanimité, il sera présenté à Clément pour approbation avant de le présenter aux choristes (voir projet en pièce jointe)

► Approbation du dernier CA :

- salon chantant : à reporter car Clément voudrait que l'on fasse un concert à Saint Genès à Laxou en 2026

- idée d'un barbecue de fin d'année : Clément n'étant plus disponible après le 22 juin, date de notre dernier concert, les répétitions s'arrêtent et reprendront à la rentrée. Afin de clôturer l'année de façon conviviale, l'idée d'un repas partage est proposée le mardi 24 juin à partir de 20h. La chorale prendrait en charge les boissons. Proposition sera faite aux choristes pour voir leur participation.

- idée de sortie : en attente du retour de Pierre

► Bilan concert Mayotte 23 mars 2025 :

4034 € récoltés, entièrement remis à la représentante de la Croix Rouge Française Odile DIOT de la section de Pont à Mousson, pour leurs actions en faveur de l'île de Mayotte

Frais à déduire : Florian 100 € à la charge de CEC. (Clément n'a rien demandé)

Église pleine, environ 220 personnes.

► **Repas dansant du 5 octobre 2025 :**

Régine propose de le reporter, 5 voix pour et 2 voix contre.

La date étant déjà calée, idée d'une journée ou après-midi répétition, à voir avec Clément. La réservation de la salle du père Gérard sera levée, et laissée à disposition de la commune. Annulation de la prestation de Gilles Robichon.

→ Le projet est reporté

► **Ramonchamp 2026 :**

Si on adhère au projet de Benjamin, on reporte à l'automne 2026. (Décision provisoire attente consultation Clément)

► **Bilan concerts et concerts à venir :**

- 1^{er} mai à Sainte Bernadette Vandoeuve : Bon concert. Clément a dirigé et accompagné sans souci, à voir si l'expérience pourrait être renouvelée, en accord avec lui, sur des concerts "réduits" (7 à 8 chants). Cela permettrait l'économie des frais d'organiste.
- 18 mai à Chambrey : Bon concert, environ 90 spectateurs. Frais de Clément : 72 € (déplacement + concert) + Florian : 150 € (concert + répétition) + conseil de fabrique (=église) : 100 € + SACEM : 55 €
- Total des dépenses = 377,22 € ; Recettes = 578,45 € → résultat positif **201,23 €**
- 15 juin à Bouxières aux Chênes : Du fait du nombre réduit de choristes, le concert annuel sera reporté au dimanche 21 septembre à 17h, la municipalité nous demandant, ce jour-là, une prestation dans le cadre de la journée du patrimoine.
- 22 juin à Bouxières sous froidmont : Florian vient répéter le 10 juin
- 16 novembre : Téléthon à Bouxières ax chênes
- 23 novembre à Fraimbois : concert de Noël organisé avec l'association familles rurales du secteur
- 14 décembre à Bey/Seille concert de Noël organisé avec le foyer rural du village.

► **Charges à assumer par CEC :**

Frais de SACEM : si les communes demandent un concert, c'est à eux de payer les frais.

Frais d'église : Il semble que les paroisses envisagent de plus en plus de demander une participation financière pour frais divers. Nous faisons revivre les églises avec nos concerts, nous souhaiterions un geste en notre faveur ?

A noter qu'un accord de partenariat est conclu entre l'organisateur et CEC à chaque concert pour entériner les compétences et engagement de chacun.

► **Présentation des comptes par Nicole au 26/05/2025 :**

- 1 194,45 € sur compte courant + 6 155,18 sur livret bleu + 132,95 en caisse = 7 482, 58 €
- A payer à la paroisse de Bouxières aux Chênes frais de salle de répétition en juillet 200 € pour le chauffage.

► **Questions diverses :**

- Ventes à la fin des concerts : on aurait besoin de quelqu'un d'extérieur à la chorale pour s'en charger.
- Vente critères : 1,50 € l'unité ; 4 € les 3 ; si 4 ou plus 1 € le crayon (voir tarifs en pièce jointe)
- Vente cartes postales : 1 € l'unité ; 2,50 € les 3 ; 3 € les 4 ; 5 € les 7 ; 7€ les 10 (voir tarifs en pièce jointe)
- Claude va proposer un questionnaire anonyme sur l'utilisation du site, les observations qui permettraient de parfaire le fonctionnement.
- Ne pas oublier de relancer les sponsors : environ 700€ récoltés sur cette année, l'action reste pertinente, et chaque choriste doit se sentir concerné.

L'ordre du jour étant épuisé, clôture la séance à 22h45.

Le 28 mai 2025

La secrétaire Bénédicte Monginot

La Vice-Présidente Régine Damien